

Secteur privé et partenariats

Se servir de la collaboration pour renforcer le système de santé du Nigéria

Enyi Etiaba
Adanma Ekenna

Chinelo Obi
Obinna Onwujekwe

Bataliack Serge
Lucy Kanya

Messages clés

Le Nigéria dispose d'un secteur privé dynamique qui peut apporter une contribution significative au système de santé et améliorer l'accès aux soins et leur qualité s'il est correctement rationalisé et réglementé.

Le secteur privé s'est montré réactif lors de crises et de chocs subis par le système de santé, mais les mécanismes destinés à mobiliser des ressources globales et durables auprès de celui-ci en vue d'accroître la performance du secteur de la santé demeurent sous-optimaux, faute de données et en raison de la faiblesse des structures de gouvernance.

Des politiques et des documents stratégiques nationaux visant à faciliter la collaboration avec le secteur privé ont été élaborés, et en 2023 le Presidential Health Sector Reform Committee (comité présidentiel chargé de la réforme du secteur de la santé) a recommandé au gouvernement de participer davantage au renforcement global du système de santé. Toutefois, ces outils ne précisent pas les modalités de ladite collaboration.

La contribution du secteur privé peut être renforcée en améliorant, à tous les niveaux, la capacité du gouvernement à identifier, mettre au point, lancer, gérer et superviser des partenariats public-privé (PPP) répondant aux objectifs de santé publique.

L'élaboration conjointe de stratégies communes gouvernement-secteur privé permettant de débloquer la chaîne de valeur du secteur privé est essentielle.



Résumé d'orientation

Problème

Le Nigéria est doté d'un système de soins de santé mixte, auquel le secteur privé contribue de façon significative. Bien qu'une politique de partenariat public-privé en santé existe, l'intégration de la participation du secteur privé dans les politiques sanitaires nationales reste limitée et principalement réglementaire. La contribution du secteur privé aux objectifs de la politique sanitaire nationale est peu ou pas mentionnée, et les mécanismes de responsabilisation visant à collaborer avec le secteur privé ne sont pas suffisamment établis.

Contexte

Au Nigéria, l'engagement public-privé dans le financement et la prestation de services de santé implique des mécanismes formels tels que le financement collectif, l'achat de services auprès d'organismes de soins de santé et la prestation de services par le secteur privé réglementée par l'État. Les contributions informelles incluent les programmes de santé financés par la responsabilité sociale des entreprises et les services médicaux de proximité temporaires dans les communautés. La collaboration est guidée par trois politiques clés : la Politique de partenariat public-privé pour la santé au Nigéria de 2005, la Politique nationale de santé de 2016 et les Plans nationaux de développement stratégique de la santé I et II. Cependant, les responsabilités explicites du secteur privé et les cadres réglementaires restent mal définis.

Objectifs

La présente note examine dans quelle mesure le secteur privé a contribué au financement de la santé et à la prestation de services au niveau national au Nigéria, au cours des dix dernières années, en mettant en évidence les politiques mises en place pour renforcer l'engagement, la contribution du secteur privé à la santé et en identifiant les facteurs favorables et défavorables.

Contribution du secteur privé au financement de la santé

Au Nigéria, les contributions du secteur privé au financement de la santé ont été largement réactives, stimulées par des crises telles que l'épidémie d'Ebola, les déplacements internes et la pandémie de COVID-19. Pendant la COVID-19, la Coalition contre la COVID-19, composée de chefs d'entreprise, du gouvernement, d'ONG et d'acteurs bancaires, a fait don de 30 milliards de nairas et coordonné les efforts de financement et d'achat. Bien que ces réponses soient principalement ponctuelles, certains États (par exemple, Kano, Kaduna et Zamfara) ont mis en place des contributions structurées à des fonds communs, améliorant ainsi les processus budgétaires et élargissant la marge de manœuvre budgétaire pour les soins de santé primaires. Cependant, la couverture d'assurance maladie privée et les contributions aux fonds communs restent faibles.

Contribution du secteur privé à la prestation de services

Au Nigéria, la prestation de services du secteur privé représente plus de 70 % de l'accès aux soins de santé, mais elle s'effectue largement en dehors de tout cadre formel de PPP ou de système d'orientation. Les contributions sont principalement ponctuelles et portées par les ONG. Cependant, la pandémie de COVID-19 a démontré la faisabilité d'un engagement structuré du secteur privé, offrant un modèle pour progresser vers la couverture sanitaire universelle (CSU).

La voie à suivre

L'instauration de la CSU au Nigéria sera davantage réalisable si le rôle du secteur privé est exploité de manière efficace. Le secteur privé peut financer et fournir des services de santé essentiels en collaboration avec le secteur public si cette collaboration est formalisée, institutionnalisée et réglementée de façon optimale.

Facteurs favorisant et entravant la participation du secteur privé au financement de la santé et à la prestation de services

Facteurs favorables

Philanthropie

Des philanthropes à l'esprit citoyen jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la collaboration avec le secteur privé en matière d'initiatives de santé. Poussés par un sens aigu de la responsabilité sociale, ces personnes fournissent un appui financier et stratégique qui complète les efforts du gouvernement et du secteur privé. En tirant parti des ressources et de la bonne volonté des philanthropes, la collaboration avec le secteur privé peut avoir encore plus d'impact, et permettre de combler les déficits de financement et de renforcer les systèmes de prestation de soins de santé (Onyemaechi & Ezenwaka, 2022).

Financements suffisants

La collaboration avec le secteur privé est rendue possible par des acteurs du secteur privé qui occupent des postes de pouvoir et d'influence et se servent de leur réseau pour lever des fonds. Ce fut le cas de parties prenantes membres de la coalition contre la COVID-19 (CACOVID), qui versèrent des contributions financières substantielles pour la lutte contre la COVID-19 (Okeke et al., 2022b).

Coalition intentionnelle

Avant la pandémie de COVID-19, le Nigéria ne disposait d'aucune plateforme unifiée pour mobiliser et organiser des efforts philanthropiques à grande échelle dans le secteur privé. Mais avec l'avènement de la pandémie, la plateforme CACOVID a été créée pour lutter contre la maladie (MacIkemenjima & Izugbara, 2021).

Politiques et incitations de soutien du gouvernement

Par décret présidentiel, le gouvernement a récemment accordé au secteur privé des exonérations fiscales sur les produits médicaux, le matériel médical et la fabrication locale. Certains produits pharmaceutiques sont désormais exemptés de tous droits de douane et d'accises (FGN, 2024).

Entraves

Faiblesse de la gouvernance

Les mécanismes permettant de faire participer régulièrement et entièrement le secteur privé au financement de la santé publique restent sous-développés en dehors des périodes de crise traversées par le système de santé (Uzochukwu et al., 2015, Asogwa et Odoziobodo, 2016). Les contributions faites par ce secteur sont souvent motivées par une situation d'urgence et ont tendance à être ponctuelles et sans structure. La réglementation et la surveillance des contributions faites par le secteur privé sont élémentaires, et les activités de contrôle sont très limitées.

Insuffisance des connaissances et de l'acceptation des régimes d'assurance-maladie privés

Le recours à l'assurance-maladie privée reste minime, car de nombreuses personnes n'ont pas les moyens de payer les primes ou ne sont pas disposées à les payer (OMS, 2023).

Corruption et faible responsabilisation dans le secteur de la santé

Dans le secteur de la santé nigérian, la corruption et l'absence d'obligation de rendre compte érodent la confiance et créent un environnement peu fiable, ce qui dissuade les investisseurs privés. En l'absence de transparence, les prestataires de soins de santé privés peuvent hésiter à conclure des partenariats ou investir, ce qui entrave le développement de l'ensemble du système de santé. La méfiance à l'égard des programmes gouvernementaux, alimentée par des perceptions de corruption et d'inefficacité du secteur public (Onwujekwe et al., 2020 ; Onwujekwe & Agwu, 2022), a dissuadé certains philanthropes de s'engager dans des initiatives de financement de la santé, ce qui a davantage compliqué les efforts visant à mobiliser des appuis durables de la part du secteur privé (Agwu et al., 2023).

Secteur privé de grande taille, hétérogène et fragmenté

L'hétérogénéité du secteur privé, comme mentionné plus haut dans l'introduction, empêche une collaboration optimale.

Implications politiques

Les résultats montrent qu'il est impératif de renforcer la collaboration avec le secteur privé par un engagement du gouvernement à élaborer des directives claires et à mettre en place des mécanismes de réglementation et de responsabilisation. The Lancet Nigeria Commission (2023) a formulé une recommandation clé concernant la collaboration avec le secteur privé (Abubakar et al., 2022), soulignant que les gouvernements fédéraux et des états devraient se servir de partenariats public-privé - fondés sur la responsabilisation, la confiance mutuelle, l'échange d'information et la planification conjointe - pour rénover l'infrastructure hospitalière en état de délabrement du Nigéria et renforcer la fabrication locale. Pour ce faire, il convient :

- de créer un environnement favorable à des marchés de la santé fonctionnels, tout en assurant la protection des populations vulnérables, en s'appuyant sur des politiques, une réglementation et un accès à des capitaux à long terme solides ;
- d'utiliser les investissements du secteur privé pour moderniser et développer les capacités des hôpitaux, en mettant en place des mécanismes de responsabilisation appropriés, tout en favorisant une approche coordonnée, soutenue par l'état et pilotée par le secteur privé pour accroître la production locale de vaccins, de médicaments et d'autres produits et services de santé essentiels ;
- d'organiser des événements nationaux de cocréation pour élaborer des stratégies visant à institutionnaliser la collaboration avec le secteur privé dans tous les aspects du système de santé nigérian, en étroite collaboration avec le secteur public ;
- d'évaluer et d'actualiser la politique nationale en matière de partenariats public-privé le cas échéant ;
- d'élaborer un plan stratégique de mise en œuvre pour exploiter les ressources du secteur privé en vue d'améliorer le financement de la santé et la prestation de services.

Enseignements tirés

L'instauration de la CSU au Nigéria sera davantage réalisable si le rôle du secteur privé est exploité de manière rentable. Les enseignements tirés de la collaboration avec le secteur privé au cours de la dernière décennie sont les suivants :

1. Le secteur privé peut fournir des services de santé essentiels dans des zones qui n'y ont pas accès. Cela pourrait signifier qu'avec une bonne volonté politique et des financements suffisants, les obstacles à l'accès géographique peuvent être surmontés.
2. Si l'on constate que de nombreuses activités de financement de la santé et de prestation de services de santé ont été menées par le secteur privé au fil des ans, il n'existe pas de base de données commune qui permette d'en suivre les résultats. Une bonne gestion de données de qualité sera bénéfique pour la collaboration entre secteurs public et privé.
3. Étant donné que les établissements de santé privés desservent la majeure partie de la population, les politiques nationales ne sont pas suffisamment claires en ce qui concerne les moyens efficaces de collaboration.
4. Le secteur privé peut collaborer avec le gouvernement dans de nombreux aspects de la prestation de services de santé ; du financement de la santé ; et d'autres composantes du système de santé ; moyennant l'élaboration de modalités de collaboration claires et la mise en place de mécanismes de réglementation et de responsabilisation.

À propos de l'AHOP

La Plateforme de l'Observatoire africain de la santé sur les systèmes et les politiques de santé (AHOP) est un partenariat régional qui encourage l'élaboration de politiques étayées par des données probantes. L'AHOP est hébergé par le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Afrique par l'intermédiaire de l'Observatoire africain intégré de la santé. Au nombre des centres nationaux figurent actuellement le College of Health Sciences (CHS) de l'Université d'Addis-Abeba (Éthiopie), le KEMRI Wellcome Trust (Kenya), le Health Policy Research Group de l'Université du Nigéria, la School of Public Health de l'Université du Rwanda et l'Institut Pasteur de Dakar (Sénégal). L'AHOP bénéficie du soutien d'un consortium technique composé de l'Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé (EURO-OBS), de la London School of Economics and Political Science (LSE) et de la Fondation Bill & Melinda Gates (BMGF).

Des notes d'orientation de l'AHOP

Les notes d'orientation de l'AHOP font partie d'une série de produits générés par la plateforme. Nous avons pour objectif de répertorier les concepts, les expériences et les solutions actuels qui sont importants pour l'élaboration des politiques de santé dans la Région africaine, en adoptant souvent un prisme comparatif. Les notes d'orientation de l'AHOP compilent les données probantes existantes et les présentent dans un format accessible. Elles utilisent des méthodes systématiques énoncées en toute transparence et sont toutes soumises à un processus formel et rigoureux d'examen par les pairs.

Citation suggérée

Etiaba, E., Ekenna, A., Obi, C., Onwujekwe, O., Serge, B., et Kanya, L. Secteur privé et partenariats : se servir de la collaboration pour renforcer le système de santé du Nigéria. Brazzaville : Organisation mondiale de la Santé, Bureau régional de l'Afrique, 2025. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

© Organisation mondiale de la Santé 2025

Crédit photo de couverture : Chercheurs nigériens en santé travaillant dans un laboratoire de sciences de la vie, décembre 2020. © Vic Josh / Shutterstock.com.

Pour de plus amples informations

 <https://ahop.aho.afro.who.int>

 L'équipe d'OMS: afngoahop@who.int
Partenaires techniques: ahop@lse.ac.uk

 [@AHOPplatform](#)

